

Ref : n°0200155

A R R E T E N° 31/2006/A.R.H./I.S.

Portant cessation de fonction de chef de service d'un praticien hospitalier

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n°96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux agences régionales de l'hospitalisation et notamment son article 1er ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 22 janvier 2004 portant nomination du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu l'arrêté en date du 31 mai 2002 renouvelant M. le docteur Clermont-Gallerande (Henri), spécialiste des hôpitaux (médecine nucléaire), praticien hospitalier plein temps (médecine nucléaire) dans ses fonctions de chef de service de médecine nucléaire du centre hospitalier de Saint-Denis (Félix-Guyon) (Réunion) ;

Considérant la lettre du 1^{er} mars 2006 de l'intéressé relative à sa démission en qualité de chef de service ;

A R R E T E

Article 1^{er} . - Il est mis fin aux fonctions de chef de service de M. le docteur Clermont-Gallerande (Henri), spécialiste des hôpitaux (médecine nucléaire), dans le service médecine nucléaire du centre hospitalier de Saint-Denis (Félix-Guyon) (Réunion) à compter du 1^{er} mars 2006;

Article 2 . - Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Saint Denis, le 15 mars 2006

Le Directeur de l'Agence Régionale
de l'Hospitalisation

Antoine PERRIN